

SST

Sauveteur secouriste du travail
Formation initiale



Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

4-10 personnes



Dans les locaux de l'entreprise ou à proximité (selon cahier des charges)



Formation professionnelle
(Art. L6313.1 C.Travail)



14 heures

2 jours



Certificat SST
délivré par l'INRS



Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels et titulaire du certificat de formateur SST en cours de validité

Objectifs

A l'issue de la formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s).

Il doit également être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.



TH PRÉVENTION & SECOURISME

06.76.52.89.11

TEDDY.HOULLIER@THPREVENTION-SECOURISME.FR
THPS.FR

EURL TH PRÉVENTION & SECOURISME

SIRET : 93158349600019

NDA : 286101194 61

VERSION 1 - 01/2025

Moyens et méthodes pédagogiques

Formateur expert qui utilise diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique. Plan de prévention et d'intervention + Pictogrammes. Défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires. Lot de mannequins avec dispositif de protection individuel. Mannequin RCP adulte, enfant et nourrisson. Gilet de simulation Heimlich. Divers matériels pour la réalisation des simulations (outils, pansements compressifs, ...). Matériel d'entretien des mannequins et consommables. Films pédagogiques, présentation en diaporama de situations d'accidents simulées, défibrillateur pédagogique. Ordinateur portable, vidéo projecteur, photos et vidéos. Un livret prévention et secours est remis à chaque participant à la fin de la session.

Dispositif de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée.

Validation des acquis

Attestation de participation avec avis du formateur
Si avis favorable, le candidat recevra un certificat SST délivré par l'INRS, valable 24 mois. Renouvelable par le suivi d'un stage Maintien - Actualisation des Compétences (MAC) ou d'une nouvelle formation initiale SST.

Délai d'accès

Variable selon modalités

Accessibilité PSH

Chaque personne en situation de handicap a la possibilité de se former. Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours.

Contacter le référent PSH : Teddy Houllier

Tarif & Financement

Contacter TH Prévention & Secourisme :

teddy.houllier@thprevention-secourisme.fr

ou 06.76.52.89.11

Modalités d'évaluation certificatives :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence.

Une grille de certification des compétences du SST est utilisée lors de chaque formation.

Epreuve certificative n°1 : A partir de la mise en place d'une situation d'accident simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve certificative n°2 : A partir de la situation simulée de l'épreuve 1, lors d'un échange avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Dans le cas où le candidat ne peut se mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Contenu de la formation

> Accueil des stagiaires et ouverture de la session

> Présentation de la formation et de son organisation

- 1) Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- 2) Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
- 3) Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- 4) Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- 5) Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.
- 6) Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- 7) Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- 8) Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

> Evaluation certificative de fin de formation

> Bilan de formation

